



PRELEVEMENT à la SOURCE !

Le PAS on en veut pas !

Si nous nous en tenons aux propos de G. Darmanin concernant le PAS « **les choses se passent comme elles doivent se passer – sans difficultés majeures** » les usagers peuvent compter sur un accueil de qualité dans les Centres des Finances Publiques « **Les appels téléphoniques sont encore nombreux, mais en baisse, avec un temps d'attente de l'ordre de 5 minutes** ». Surtout le Ministre a bénéficié du soutien des organisations syndicales « **les syndicats ont respecté le service public : il n'y a pas eu de grèves et je les en remercie** » !!!!!!!

Vous vous en doutez, il s'agit là de la vision idyllique d'un Ministre du nouveau monde, aveugle devant la situation catastrophique des services, sourd aux revendications des personnels et des citoyens.

Le PAS c'est une formation sans base école avant les vacances de Noël, c'est l'application GesPas ouverte le 2 janvier, opérationnelle à 100 % à 11 h 30 (!) alors qu'elle aurait pu être disponible dès septembre 2018 ...

Le PAS ce sont des appels qui ne trouvent pas d'interlocuteurs, un numéro national mis à la disposition des contribuables qui est saturé, des accueils qui débordent du fait des sous effectifs.

Le PAS c'est une charge de travail permanente, les changements de situation des contribuables doivent être pris en compte au fur et à mesure de leurs déclarations. Les usagers ayant l'obligation d'informer les services de tout changement dans les 60 jours qui suivent l'événement.

Le PAS c'est aussi le contentieux avant impôt auquel les personnels sont confrontés :

- Le taux 2017 qui est supérieur au taux 2019 ;
- Les erreurs de prélèvement sur les revenus ;
- Les erreurs d'acomptes contemporains ;

Mais le Ministre en marche arrière n'oublie pas ses fondamentaux : **Diviser pour régner !**

C'est manifestement ce précepte qui l'a conduit à proposer une prime exceptionnelle de 200 euros net en février aux 40 000 fonctionnaires du fisc. Et si certains avaient des doutes : « **Il faut récompenser le mérite et les gens qui travaillent beaucoup** » !!!

C'est bien connu il n'y a que 40 000 agents aux Finances Publiques qui travaillent beaucoup !

Mais à propos de prime exceptionnelle, il nous semble nous souvenir que le Chef de l'État avait il n'y a pas si longtemps, et afin de tourner la page de la mobilisation des Gilets Jaunes exhorté les entreprises qui le peuvent à servir une prime exceptionnelle de 1 000 € à leurs salariés.

Il faudrait tout de même savoir, une prime exceptionnelle ça permet de soulager les problèmes de pouvoir d'achat ou de récompenser le mérite de ceux qui sont confrontés à une « **petite surcharge de travail** » ?

Nous nous garderons bien de trancher mais nous invitons l'ensemble des personnels à exiger 1 000 € pour tous à valoir sur la revalorisation nécessaire et urgente du point d'indice !

MARDI 22 JANVIER

COMITE TECHNIQUE LOCAL CONSACRE AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS POUR 2019.

12 EMPLOIS EN MOINS QUI VONT ACCENTUER LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DU SERVICE PUBLIC A LA DDFIP 87 ;

LES ORGANISATIONS SYNDICALES DEPARTEMENTALES, SOLIDAIRES, CGT, FO, CFDT INVITENT L'ENSEMBLE DES PERSONNELS A SE RASSEMBLER A 8 HEURES 30 DANS LE HALL DE MONTMAILLER –

RENDEZ VOUS A PARTIR DE 8 HEURES 15 DANS LE HALL DE CRUVEILHIER POUR REJOINDRE EN CORTEGE LE LIEU DU RASSEMBLEMENT ;